

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹ COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

« Projet d'appui à la coordination du Fonds de consolidation de la paix en Guinée »

Conakry, le 19/04/2010

Janvier-Mars 2010

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	Système des Nations Unis	Domaine Prioritaire/ Projet:	Appui à la Coordination du FCP		
Autorité(s) nationale(s):	Primature				
Numéro du Programme:	(PBF/GIN/E-1) ID 00072641				
Nom du Programme:	Fonds de Consolidation de la paix en Guinée (FCP)				
Budget Total:	\$ 100 000 US				
Montants engagés:	\$ 93 810.05 US	Pourcentage du montant approuvé:	93.81		
Montants déboursés:	\$ 18 879.03 US	Pourcentage du montant approuvé:	69.01		
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	1. Le projet a été approuvé par une procédure spéciale accélérée 2. Les termes de référence du comité de pilotage sont élaborés et les préparatifs de la mise en place sont en cours.				
Durée du Programme:	6 mois	Date de clôture prévue :	mai 2010	Retard éventuel (mois):	6 Mois

Objectifs:	Réalisations / Résultats:	Pourcentage de réalisation:
Contribuer à produire des réponses adéquates aux attentes urgentes du gouvernement, des acteurs politiques, de la Société Civile et des populations dans le but de préserver l'Unité et la Cohésion Nationales et de consolider la Paix.		
Lancer le projet	Les documents définissant le	100

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

	<p>fonctionnement et le mandat du comité de pilotage sont élaborés et partagés avec les autorités de la Primature et du système des nations Unies.</p> <p>Début de lancement du cadre stratégique et opérationnel de mise en œuvre du programme par l'implication des équipes techniques du projet dialogue et la mise en marche des comités techniques sur les projets qui ont démarré.</p> <p>Appui aux lancements d'initiatives d'urgence pour l'apaisement de l'environnement social et politique en vue de faciliter la médiation.</p>	<p>20%</p> <p>60%</p>
Rénover, équiper et installer le personnel	<ul style="list-style-type: none"> Les locaux abritant le bureau du FCP sont équipés et fonctionnels et une demande d'obtention des locaux complémentaires a été soumise à la Primature pour servir aux projets jeunesse et emploi jeunes. 	50%
Démarrer les activités	<p>Les Sept projets du premier domaine prioritaire dialogue inclusif et durable ont été examinés et se situent aux niveaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivi de la mise en œuvre de deux projets (Appui aux médias à l'élaboration de code de conduite des médias, et le projet d'élaboration d'un programme de réconciliation nationale), un code de conduite des médias en période de transition existe et attend la signature par les responsables de médias et les dialogues régionaux devant aboutir à un programme national de réconciliation sont en cours réalisation. Deux projets sont signés et une mise à disposition des fonds pour la mise en œuvre est en cours. Ce 	100%

	<p>sont : (Renforcement des acteurs de la société civile en gestion des conflits et le projet de renforcement des mécanismes locaux de résolution des conflits.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois projets sont en cours de signature (l'appui institutionnel au processus de la transition, le renforcement du dialogue tripartite gouvernement, patronat, syndicat et le renforcement des acteurs étatiques en gestion des conflits, négociation et médiation.) <ul style="list-style-type: none"> ○ • Suite à la préparation par l'UNCT et l'approbation par le fonds de consolidation de la paix d'une note d'actualisation du Plan d'action Prioritaire, les autres agences ont soumis leurs projets révisés suite à l'évolution de la situation politique en Guinée. • Le projet d'appui à la coordination est opérationnel et a fait l'objet d'une redéfinition et d'une demande d'augmentation de ressources auprès du Fonds de consolidation de la paix • L'élaboration d'un cadre de suivi global du programme en lien avec les départements ministériels concernés est en cours de réalisation. A ce titre les plans de suivi évaluation des projets sont élaborés avec les ONGs suivantes : le CNSOC, le BIT, WANEP/ACORD, Search for common Ground et International ALERT. Le plan de suivi du ministère de la communication est également disponible. • Poursuite de l'identification des points focaux des projets au niveau des départements ministériels impliqués dans le suivi et la mise en œuvre. • Un Plan de suivi évaluation du projet justice et sécurité est en 	<p>60%</p> <p>20%</p> <p>100%</p> <p>100%</p> <p>50%</p> <p>30%</p> <p>70%</p>
--	--	--

	cours d'élaboration.	60%
	<ul style="list-style-type: none"> • Les cinq projets du plan prioritaire sont signés et trois attendent la mise à disposition des fonds. 	70%
	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet de renforcement des capacités de la coordination et des partenaires a été préparé et soumis au PBSO pour approbation. . 	100%
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi régulier du niveau d'avancement des projets des agences par la coordination du FCP 	40%
	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des rencontres bihebdomadaires de la coordination avec l'équipe d'appui et de gestion du PNUD pour évaluer le niveau d'avancement du programme. 	

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:

Il ressort la nécessité de développer un plaidoyer pour la prise en compte des grands résultats des projets dans les politiques nationales. Cette observation sera prise en compte dans le projet renforcement des capacités de la coordination et des partenaires.

La mise en place d'un nouveau gouvernement de transition, et le changement du point focal FCP au sein de la Primature, ont retardé la mise en place du Comité de pilotage. La désignation d'un nouveau point focal est en cours.

La participation régulière de la coordination ainsi que des départements ministériels de suivi aux comités techniques de pilotage des projets en cours sont des acquis qui seront renforcés et valorisés dans la suite de la mise en œuvre du programme.

Le suivi du niveau d'avancement des projets portés par les agences suivantes : UNFPA, UNESCO ; ONUDI et UNICEF a abouti à la signature des documents de projet, la prochaine phase consistera au suivi de la mise à disposition des fonds et à l'appui au démarrage effectif des projets pour répondre aux urgences qu'ils décrivent afin de participer à la consolidation de la paix en Guinée.

L'appui de la coordination à la reformulation du contenu de certains documents de projet du volet dialogue inclusif et durable du Plan Prioritaire a permis d'aboutir à la signature de certains documents de projets pour lesquels un suivi des actions planifiées sera renforcé.

L'équipe de coordination du PBF met un accent particulier à la coordination et la synergie avec les différents acteurs (ONG notamment) agissant dans le domaine de la consolidation de la paix.